

130 rue Yehudi Menuhin
34 000 Montpellier
T : +33 (0)4 99 58 28 20

scolarité@moco.art
www.mocoeba.art
www.moco.art

**DOSSIER D'INSCRIPTION
CONCOURS D'ENTRÉE 2025 - Hors Parcoursup**

Seul-e-s les candidat-e-s non-bacheliers ou n'ayant pas d'équivalence au bac sont concernés par cette information.

- **Retrait du dossier : A partir du 15 janvier 2025**
Sur le site internet de l'école www.mocoeba.art ou le site du MO.CO. www.moco.art
- **Dépôt du dossier : le 7 avril 2025, au plus tard** (aucun délai supplémentaire ne sera accepté)
- **Frais de dossier : 50 euros**
→ Le dossier d'inscription devra être complété et déposé complet IMPÉRATIVEMENT par mail à scolarité@moco.art

Attention : après vérification que votre dossier d'inscription est complet, un accusé de réception puis une convocation accompagnée du déroulé précis du concours vous seront transmis par mail ; vous veillerez à ce que votre adresse e-mail soit parfaitement lisible.

PIECES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Fiche d'inscription au concours d'entrée dûment complétée.
- Virement bancaire de 50€ correspondant aux frais d'inscription (voir RIB plus bas).
- Bulletins scolaires des 2 dernières années effectuées.
- Etat civil : - candidats français, copie de la carte d'identité, du passeport ou du livret de famille
- candidats étrangers, copie du passeport ou un extrait de naissance
- Photocopie du Baccalauréat (dès réception du document pour la session 2020) ou équivalent, reconnu par le Ministère de l'enseignement supérieur.
- Attestation du TCF - Test de Connaissance du Français niveau B2, indispensable pour les étudiants étrangers de pays non francophones. Ce test peut être présenté :
 - soit à l'étranger dans les ambassades, consulat général de France, alliances françaises, service de coopération culturelle, universités..
 - soit en France dans les centres agréés par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (C.I.E.P.). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse internet suivante : www.ciep.fr
Les résultats de ce test seront obligatoires au moment de l'inscription définitive dans l'établissement.
- Les documents libellés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction authentifiée.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX ARTS RÉGIE AV RECETTES EPCC 3M

RIB

Code banque : 10071
Code guichet : 34000
N° de compte : 00002004228
Clé RIB : 42
Domiciliation : TPMONTPELLIER

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1007 1340 0000 0020 0422 842
BIC (Bank Identifier Code) TRPUFRP1

IMPORTANT :

- Lors de l'inscription définitive dans l'établissement, les admis-e-s au concours d'entrée devront être âgé-e-s de 18 ans au minimum au 31 décembre 2024 (dérogation possible sur demande écrite).
- Les droits d'inscription au concours d'entrée ne sont pas remboursables.

RAPPEL DU DEROULEMENT ET DATES DES ÉPREUVES DU CONCOURS

L'épreuve de présélection se déroulera à distance. Pour les candidat-e-s présélectionné-e-s, les épreuves théoriques et pratiques se tiendront également à distance. Seul l'entretien oral sera organisé en présence des candidat-e-s.

L'ensemble des candidat-e-s recevront, via l'adresse mail fournie dans leur dossier d'inscription au concours, un lien leur permettant de déposer leurs réalisations sur un espace de stockage personnel. Les consignes données lors des différentes épreuves devront être scrupuleusement respectées.

- **Lundi 14 avril 2025, à partir de 8h45** : Le-la candidat-e recevra le lien de l'espace de stockage personnel et les instructions pour l'épreuve de pré-sélection. Il lui appartient de veiller à leurs bonnes réceptions. Si elle ou s'il ne les a pas reçu à 10h, il-elle contactera le service compétent scolarite@moco.art afin de résoudre le problème.
- **Lundi 14 avril 2025, à 13h30 : Épreuve de présélection**. Le-la candidat-e recevra le sujet et les consignes des travaux à déposer.
 - Un portfolio (un book au format PDF d'une vingtaine d'images reflétant le travail du candidat).
 - Une courte vidéo* devant répondre à 3 questions posées. (Nul besoin d'avoir une caméra, cette vidéo pourra être réalisée avec un smartphone).
 - Une note d'intention *

NB : * Pour ces épreuves, des consignes très précises seront données. Le-la candidat sera tenu de les respecter. Ces épreuves sont éliminatoires. **Limite de dépôt des réalisations : Mardi 15 avril 2025, 16h.**

→ Pour la suite du concours, **seul-e-s les candidat-e-s retenu-e-s** après l'épreuve de présélection recevront les sujets pour les épreuves théoriques et pratiques ainsi que les modalités de prise de rendez-vous pour l'entretien oral.

- **Mardi 6 mai 2025, à partir de 8h45 : Épreuves théoriques et pratiques** (culture générale et expression plastique)
Ces épreuves seront exécutées à distance. Les sujets seront accompagnés de recommandations précises afin de faciliter les démarches du candidat. **Limite de dépôt des épreuves : Mardi 6 mai 2025, 16h.**
- **Mercredi 14 ou jeudi 15 mai 2025 : Entretien oral**
Pour participer à cette épreuve en présence au MO.CO. Esba, 130 rue Yehudi Menuhin, les candidat-e-s devront prendre un rendez-vous en ligne du jeudi 8 mai au dimanche 11 mai 2025, via un lien qui leur sera adressé par mail le mercredi 7 mai 2025 après-midi.
Cette épreuve consiste à un entretien oral avec un jury de 3 enseignant.e.s ou personnel MO.CO. ayant pour support la présentation d'un dossier de créations personnelles. Ce dernier comportera une sélection d'une quinzaine de travaux (a minima) couvrant les différents domaines d'expression de chaque candidat-e : dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, carnets de recherche etc..

NB : Seul.e.s les candidat.e.s résidant à l'étranger seront autorisé.e.s à participer à l'oral par visioconférence.

Un concours d'entrée se déroulant en même temps que celui du MO.CO. Esba ne sera pas un motif d'autorisation valable d'un entretien par visioconférence.

RESULTATS :

- **Le 5 mai 2025 à partir matin** : Les candidat-e-s non retenu-e-s après l'épreuve de présélection recevront un mail de refus. Les candidat-e-s présélectionné-e-s recevront les instructions pour les épreuves théoriques et pratiques.
- **A partir du 28 mai 2025**, par affichage au MO.CO. Esba, sur le site internet www.moco.esba.art
→ Attention, aucun résultat ne sera donné par téléphone.